
Nouvelles mesures suite à l'intervention du Premier Ministre, le 14 mars 2020 à 20h30

14 mars 2020

Ce soir, le Premier Ministre a annoncé le passage au niveau 3 dans la lutte contre le Covid-19.

Les services du Premier Ministre et du ministère de l'Intérieur confirment que dès demain - dimanche 15 mars -, aucune célébration publique ne pourra avoir lieu dans nos églises (messes dominicales en particulier), même si ces églises pourront rester ouvertes. A titre exceptionnel, les baptêmes prévus demain dimanche pourront cependant être célébrés avec moins de 100 personnes espacées comme indiqué précédemment.

A partir de lundi 16 mars, ni messes, ni baptêmes, ni mariages ne pourront être célébrés. Seules les obsèques pourront l'être avec moins de 100 personnes réparties comme indiqué précédemment.

Nous vous tiendrons au courant d'éventuelles évolutions de ces mesures.

Père Thierry MAGNIN, secrétaire général de la
Conférence des Evêques de France en lien étroit avec
Mgr Eric de MOULINS-BEAUFORT, Président de la CEF